



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 25 mars 2022

Le Département crée du lien entre les communes avec la Voie Verte Agouille de la Mar

Jean ROQUE, vice-Président du Département en charge des mobilités et Nicolas GARCIA, 1^{er} vice-Président, ont eu le plaisir d'inaugurer à vélo la première partie de la Voie Verte Agouille de la Mar reliant Saint-Cyprien à Alénya sur une distance de 4,4 kilomètres. Ils étaient accompagnés de Thierry DEL POSO, Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon, de Jean-André MAGDALOU, Maire d'Alénya, de Christophe MANAS, Maire de Corneilla-del-Vercol, de Louis SALA, Maire de Montescot.

Le Département aménage les Pyrénées-Orientales en favorisant les déplacements doux avec la réalisation de plusieurs véloroutes sur le territoire. Il s'agit d'un engagement politique fort du Département de construire 265 kilomètres de pistes cyclables en cinq ans dans le cadre de la concertation « Imagine les PO ». Le projet de véloroute de l'Agouille de la Mar prévoit un itinéraire entre Saint-Cyprien et Bages, elle permettra à terme de relier la véloroute européenne Eurovelo 8 à Saint-Cyprien au lac de Villeneuve de la Raho, réalisant ainsi une itinérance douce pour les habitants et les touristes sur près de 15 kilomètres. Cet aménagement, qui a pour vocation de créer une continuité cyclable agréable jusqu'à la mer, prend en compte l'ensemble des usagers : cyclistes, piétons, engins d'entretien de l'Agouille, riverains, agriculteurs, cavaliers pour permettre une accessibilité à tous.

Jean ROQUE a décrit « un projet exemplaire qui illustre parfaitement ce que le Département réalise et réalisera encore avec son engagement de construire davantage de véloroutes », il a également insisté sur l'importance d'un tel projet « pour le tourisme comme pour les déplacements du quotidien ». Les travaux pour cette première phase représentent un coût de 2,1 millions d'euros, financés à 76 % par le Département, soit 1,64 millions d'euros. L'aménagement a nécessité la création d'une passerelle de 26 mètres pour franchir l'Agouille de la Mar et d'un ponton en bois de plus de 300 mètres permettant la traversée de la zone humide du Mas d'Huston. Pour la réalisation de ces travaux, le Département s'est attaché à préserver l'environnement grâce à la signature d'une convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie afin de restaurer sur 10 hectares les zones humides affectées.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex

CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)

Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr





Le Département est fier de porter cette vision en faveur des mobilités douces et durables permettant de créer du lien entre les communes traversées, sécuriser les déplacements, développer le tourisme et faire rayonner les Pyrénées-Orientales tant auprès des Catalan-e-s que des visiteurs du département.

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24 quai Sadi Carnot - BP 906 - 66 906 Perpignan Cedex
CONTACT PRESSE : Alexandra GIRARD, attachée de Presse. Tel 07 86 48 14 90 (sauf le mercredi)
Eva ENGZELL, directrice adjointe de la communication, Tél 06 09 86 25 77

(uniquement le mercredi)

leDépartement66.fr

